

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS NOS ÉTABLISSEMENTS ET DANS NOS FORMATIONS

AFIS Formation

SARL au Capital de 12 220 €

RCS Pau 537 858 763

64000 PAU

N° Siret : 537 858 763 000 49

Code NAF : 8559B

N° d'activité : 72 64 03309 64

Coordonnées

PAU Zone Europa

11 rue Johannes Kepler

64 000 PAU

BIDART Technopole IZARBEL

243 allée Théodore Monod

64210 BIDART

LESCAR

7 Avenue du Vert Gallant

64230 LESCAR

TARBES

23 route de Pau

65420 IBOS

Contacts

Tél : 05 59 40 13 15

www.afis-formation.fr

contact@afis-formation.fr

* **Contexte**

- * Dans le cadre de la loi sur le handicap, AFIS Formation a l'obligation et le devoir de prendre en charge le handicap des stagiaires.
- * La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées de 2005 réaffirme l'accès à tous et pour tous aux prestations d'un établissement recevant du public.
- * Toutes nos formations sont rendues accessibles, mais certaines formations nécessitent des capacités physiques empêchant la délivrance de la certification. Néanmoins, une attestation de suivi de formation sera délivrée aux PSH ayant assisté à l'ensemble de la formation mais dans l'impossibilité de pratiquer tous les savoirs faire exigés.
- * Le référent PSH sera en charge de prendre contact avec l'entreprise ou le stagiaire afin d'évaluer le niveau d'handicap et de valider la compatibilité avec l'action de formation (exemple Travail en Hauteur, Catec ...) et les formateurs seront en charge de faire remonter sans délais les situations à risques.

* **Référent PSH**

- * L'ensemble des étapes décrites est suivi par un référent PSH : Stéphane BEAUDOIN stephane.beaudoin@afis-formation.fr Tel: 06 12 42 37 27
- * Ses missions:
 - o Favoriser l'insertion et l'intégration des personnes en situation de handicap en formation.
 - o S'appuyer sur un réseau de partenaires experts pour adapter nos prestations et équipements.
 - o Etre force de proposition pour le développement de l'insertion des personnes en situation de handicap en repérant les problématiques et les axes d'amélioration.

* **Principaux acteurs et financements du handicap**

Liste des partenaires, experts et acteurs du champ du handicap				
NOM	Fonction	Coordonnées	Activité	Documentation
BEAUDOIN Stéphane	Référent PSH - AFIS	Tel : 06.12.42.37.27	Formateur accueil PSH	Registre accessibilité
HANDINORME	Commercial	Tel : 03.66.72.41.50 contact@handinorme.com www.handinorme.com	Mise en accessibilité des ERP	Abonnement newsletter
BATIPEDIA - CSTB	Juriste	Tel : 01.64.68.82.82 84, avenue Jean Jaurès 77447 MARNE LA VALLÉE	Veille réglementaire bâtimentaire	Abonnement newsletter
SECURINORME	Juriste	www.securinorme.com	Signalétique	Abonnement newsletter
THEONORME	Juriste	www.theonorme.com contact@batisafe.fr Tel : 04.79.61.29.81	Veille réglementaire et éclairage normatif	Abonnement newsletter

CAP EMPLOI	Conseillère emploi	3, rue Ada Byron 64000 PAU Tel : 05.59.80.83.32 info@capemploibearn.fr	Accompagnement vers l'emploi des PSH	Site internet
MDPH	Assistante sociale	Rue Pierre Bonnard 64000 PAU Tel : 05-59-27-50-50	Accompagnement des PSH dans la vie de tous les jours	Site internet
CRFH Centre Ressource Formation Handicap	Claudine DESPLAT - Chargée d'appui professionnalisation	Tel: 05.57.29.20.12 formation@crfh-handicap.fr	Formation référent handicap	Inscription à la formation référent PSH du CRFH Abonnement newsletter

*** Formation du personnel à l'accueil des PSH**

- * AFIS Formation délivre des formations d'accueil des personnes en situation de handicap. A ce titre, nous formons nos employés nouveaux arrivants afin de rendre le handicap décroissant dans nos locaux et lors de nos formations.
- * Les attestations de formation figurent en annexe dans notre registre d'accessibilité

*** Prise en compte des besoins du stagiaire handicapé**

- * Afin de sécuriser leur entrée en formation et le suivi de celle-ci, nous nous appuyons sur le réseau de la Ressource Handicap Formation (RHF) pour déterminer les besoins de compensation en fonction des situations de handicap de nos stagiaires afin de proposer des parcours, des environnements et des outils pédagogiques adaptés.
- * Le service administratif envoie la plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées » au formateur dès validation de l'inscription du stagiaire PSH
- * Le référent PSH explique et commente la plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées » au formateur le jour de l'accueil. Le cas échéant il aide le formateur pour l'accueil
- * Chaque situation est unique et nécessite une approche adaptée. A titre d'exemple, voici quelques situation et les moyens mis en œuvre :

Situation	Compensation
Assurer les conditions de sécurité et de confort Favoriser la mobilité	Aide à l'installation matérielle dans les lieux de formation/Permettre et faciliter les déplacements au sein de notre centre. Mise à disposition d'un fauteuil roulant ou de béquilles (centre de Pau)
Activités de la vie sociale	Favoriser les communications entre le stagiaire PSH et les autres stagiaires pour éviter un isolement, favoriser la participation du stagiaire PSH aux activités de groupe, contribuer à définir le champ d'activités répondant aux capacités et besoins spécifiques du stagiaire PSH.
Accompagnement dans l'accès aux activités	Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels en respectant les principes du FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour l'accès aux activités comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps. Faciliter l'expression du stagiaire, contribuer à identifier compétences, ressources et difficultés du stagiaire, soutenir le stagiaire PSH dans la compréhension et l'application des consignes d'activités, dans l'activité d'écriture et de prise de note, quel que soit le support utilisé.

<p>Aménagements pouvant être proposés</p>	<p>Accès à des locaux de formation aménagés pour un stagiaire PSH, installation matérielle adaptée (éclairage, possibilité de se lever, de marcher, faible effectif...)</p> <p>Locaux de Pau : ERP aux normes accessibilité en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> * Place de parking à proximité du centre * Salles de formation situées en rez-de-chaussée et aménagées * Sanitaires adaptés * Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié) * Visite du centre * Signalétique adaptée dans le centre de formation <p>Locaux de Lescar : ERP aux normes accessibilité en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> * Place de parking à proximité du centre * Salle de formation en rez-de-chaussée * Sanitaires adaptés * Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié) * Visite du centre * Signalétique adaptée dans le centre de formation <p>Locaux de Bidart : Convention avec l'ESTIA pour recevoir nos formations accueillant un stagiaire PSH</p> <ul style="list-style-type: none"> * Place de parking à proximité * Salles de formation aménagées * Sanitaires adaptés * Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié) * Visite du centre * Signalétique adaptée dans le centre de formation <p>Locaux de Ibos : ERP aux normes accessibilité en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> * Place de parking à proximité du centre * Salle de formation en rez-de-chaussée * Sanitaires adaptés * Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié) * Visite du centre <p>Signalétique adaptée dans le centre de formation Organisation du temps (pauses, majoration des durées des séquences pédagogiques)</p>
<p>Aides techniques et humaines</p>	<p>Assistance pour la partie administrative Assistance pédagogique pour la compréhension des consignes et de la formation Assistance humaine avec la présence d'une personne dédiée tout au long de la formation en fonction du handicap</p>

→ Handicap Moteur

Le handicap moteur se caractérise par une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.



Incapacités ou capacités réduites : dans les mouvements, la marche, les transferts, les actes simples de la vie quotidienne, l'accessibilité au savoir et à l'information.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés	Chien d'assistance
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable		
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne	Chien d'assistance
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de notes Interface de communication	

- Handicap auditif

Le handicap auditif se caractérise par une perte partielle ou totale de l'audition.



Incapacités ou capacités réduites : entendre, parler, maîtrise du langage, relations et socialisation, accessibilité au savoir et à l'information, communication, atteintes physiques (surcharge sonore, sécurité).

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Compréhension des messages et communication directe et oralisation	Casque amplificateur de voix	Instructeur en langage des signes
	Système haute fréquence (micro haute fréquence)	Interface de communication
	Borne auditive	
	Ardoise effaçable	
Communication et formation à distance	Système de Visio interprétation	Instructeur en langage des signes
Communication écrite		Tierce personne pour la prise de notes

Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Lampe d'appoint	Tierce personne pour la prise de notes
	Clavier avec gros caractères	
	Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille / plage et bloc-notes braille	
	Machine à écrire le braille	

→ Handicap mental

Le handicap mental (déficience mentale / intellectuelle) se caractérise par une difficulté à comprendre, ainsi qu'une limitation de la rapidité et de l'efficacité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension et de la cognition, entraînant un déficit du mode de réflexion et des capacités d'apprentissage



Incapacités ou capacités réduites : acquérir des connaissances et des compétences (problème de mémorisation, d'attention, d'abstraction et d'application des acquis - savoir-faire -), relations et socialisation, communication, autonomie.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer et se repérer dans l'espace	Signalisation imagée avec code couleur Transports spécialisés	Référent handicap Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Utilisation d'un logiciel de modélisation conceptuelle Base de données d'images	Auxiliaire professionnel Tierce personne pour la prise de notes
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	

→ Maladies invalidantes

Les maladies invalidantes représentent les troubles de la santé invalidant pouvant atteindre les organes vitaux. Ce sont des maladies organiques (pathologies cardiovasculaires, respiratoires, digestives, infectieuses ou immunitaires, endocriniennes, hématologiques, cancérologiques ou neurologiques)



Incapacités ou capacités réduites : restriction d'activité. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Constituent un handicap non visible.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer	Canne / béquille	Tierce personne
	Déambulateur	Transports spécialisés
	Fauteuil roulant	Auxiliaire de vie
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique	
	Fauteuil verticalisateur	
	Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension	Tierce personne
	Tourne page	
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée	Tierce personne pour la prise de notes
	Repose-bras et poignets	
	Pupitre / support de documents	
	Logiciel de dictée vocale	

→Autres handicaps et troubles

Handicap	Situations problématiques
Polyhandicap : handicap grave à expression multiples, associant une déficience motrice et intellectuelle	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire
Pluri handicap : association de plusieurs déficiences physiques ayant le même degré de gravité, empêchant de déterminer une déficience principale (incidences sur la prise en charge et l'accompagnement)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire Notion de sur handicap : aggravation d'un handicap existant par les difficultés relationnelles ou d'adaptation qu'il provoque
Troubles de la parole et du langage : perturbation durable et significative de la structuration du langage parlé	Difficultés de communication vocale
Handicap cognitif : situation de handicap qui touche les personnes souffrant de dysfonctionnements neurologiques ◦Autisme et troubles envahissant du développement (TED) ◦ Troubles cognitifs spécifiques développementaux (DYS : dyslexie, dysphasie...) ◦ Troubles cognitifs acquis (Traumatismes crâniens (association de troubles physiques, cognitifs, du comportement et de l'adaptation) ◦ Troubles cognitifs évolutifs de l'adulte (Sclérose en plaque, Alzheimer, Parkinson)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire Troubles graves de la communication Troubles spécifiques de l'apprentissage Troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du jugement, du raisonnement Atteinte motrice, sensorielle, sensitive, intellectuelle, troubles psychiques Maladie évolutive imprévisible